JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 225-226

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__225_0>

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 9. — SEPTEMBRE 1881.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUILLET 1881.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. CHEYSSON, Vice-Président.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le Secrétaire général donne connaissance à l'assemblée du décret paru au *Journal officiel* de ce jour, en vertu duquel M. Cheysson a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Tous les membres s'empressent de féliciter notre Vice-Président.

Communication est faite des ouvrages transmis à la Société :

Revue des travaux scientifiques, publiée par le ministère de l'instruction publique (juin et juillet 1881).
Comptes rendus sténographiques des conférences du Trocadéro (nos 3, 9, 28, 31 et 32).
Navigation et commerce des États-Unis (1876-1878).
Statistique minérale de la France, publiée par le ministère des travaux publics (année 1879).
Statistique des chemins de fer d'intérêt général, années 1870 et 1878, 2 vol., adressés par le même ministère.

La parole est accordée à M. LOUA, qui fait, ainsi qu'il suit, l'exposé de la **Situation morale et financière de la Société**, pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Dans le cours de cette année, la Société a continué ses travaux. D'importantes communications ont été faites ; des articles inédits sur les diverses branches de la science ont été publiés, et il suffit de se reporter aux procès-verbaux des séances pour acquérir la conviction que la Société n'a pas failli à sa mission scientifique. Il nous suffira de dire qu'à l'occasion du prochain dénombrement de la population,

une commission spéciale a été instituée au ministère de l'intérieur et que sur les quinze membres qui la composaient, cinq appartiennent à notre Société. C'est parmi eux qu'on a choisi le secrétaire et le rapporteur.

Il convient d'ajouter que plusieurs de nos collègues font partie de la commission municipale de statistique, où ils se sont fait remarquer par l'importance de leurs travaux.

Au point de vue du nombre de ses membres, la Société est restée dans le *statu quo*. Elle a perdu trois membres, et elle en a gagné trois nouveaux.

Nous nous ressentirons longtemps encore de la perte de M. Hippolyte Passy, qui était notre Président d'honneur, et de M. Joseph Bertrand, qui a été notre Président en 1873. Puissions-nous recruter, parmi les jeunes, des savants dignes de les remplacer.

Il nous reste à parler de notre situation financière. Voici comme elle a été établie par notre Trésorier :

Ressources.

Cotisations	1,201f40c
Rachats de cotisations	470 00
Abonnements	1,847 20
Vente d'imprimés	20 00
Subvention du ministère de l'instruction publique	300 00
— du conseil municipal de Paris	1,000 00
Arrérages et intérêts du capital	377 67
	5,216 27

Charges.

Rédaction	1,200f00c
Impression	2,959 52
Cliché d'Hippolyte Passy	36 00
Loyer	600 00
Frais divers	148 45
	4,943 97
Excédant de recettes	272f30c

Après cet exposé, une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Cheysson, T. Loua, Flechey et Robyns, et qui porte sur les mesures qu'il y aura lieu de prendre pour accroître les ressources en recrutant de nouveaux membres, et pour diminuer les dépenses, principalement en ce qui concerne le loyer.

Notre Trésorier est spécialement chargé d'étudier ces voies et moyens et de présenter un rapport à ce sujet dans la séance de réouverture qui aura lieu le 9 novembre prochain. — Sous ces réserves, le présent procès-verbal a été adopté.

Ont signé :

Le Secrétaire général,
T. Loua.

Pour le Président empêché :
Cheysson, *Vice-Président.*

Le Trésorier,
Jules Robyns.

La séance est levée à six heures.